

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ de l'entreprise**· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit:** Aluminium & Legierungen**· Identification chimique**

Matériaux d'apport : MA-1070, MA-1450, MA-2319, MA-4018, MA-4043, MA-4047, MA-5087, MA-5183, MA-5356, MA-5754, MA-6063

Fils en général : voir EN 573-3 Matériaux corroyés en aluminium et alliages d'aluminium ; marquage des alliages : Le marquage de l'alliage se compose d'un numéro normalisé, à quatre chiffres, reconnu au niveau international, avec une lettre supplémentaire éventuelle décrivant la livraison (selon EN 573-3 ; voir aussi référence 3). Si nécessaire, un numéro détermine l'état métallique selon EN 515 (voir aussi référence 1), par exemple 5754 H13.

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Projection thermique, évaporation, soudage, estampage, laminage, formage, polissage, meulage, découpe, épiluchage, Décapage, brillantage, anodisation

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· Producteur/fournisseur:**

MIGAL.CO GmbH

Wattstr. 2

94405 Landau/Isar

Germany

Tel.: +49(0)9951/69059-3110

Fax.: +49(0)9951/69059-3910

Email: robert.lahnsteiner@migal.co

Internet: <http://www.migal.co>**· Service chargé des renseignements:** Robert Lahnsteiner, Robert.lahnsteiner@migal.co**· 1.4 Numéro d'appel d'urgence** +49 9951 69059-3110**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****· 2.1 Classification de la substance ou du mélange****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.**· 2.2 Éléments d'étiquetage****· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**· Pictogrammes de danger** néant**· Mention d'avertissement** néant**· Mentions de danger** néant**· 2.3 Autres dangers**

Si l'aluminium en fusion entre en contact avec de l'eau ou certains produits chimiques, notamment ceux riches en oxygène, il y a un risque de projection, d'explosion et d'incendie.

Il existe un risque d'explosion, d'incendie et de projection si, lors de l'usinage, de fines particules d'aluminium sont produites. Des particules d'aluminium, de la poudre d'aluminium et des copeaux d'aluminium sont produits et libérés.

Il existe un risque de brûlure en cas de contact avec du métal chaud ou en fusion.

Il existe un risque de blessures et de coupures en cas de contact avec des arêtes vives de copeaux, de morceaux de fil, de fils tréfilés, de barres, etc.

Il existe un risque de blessure oculaire lors de toute opération générant et libérant de fines particules d'aluminium, de la poudre d'aluminium et des copeaux d'aluminium.

Un risque particulier existe lors du soudage de produits en aluminium (voir également le chapitre 8).

Il existe un risque de choc électrique par contact, car l'aluminium est un métal et donc un bon conducteur électrique.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 1)

Il existe des risques liés au dégagement d'hydrogène, entre autres lors du traitement de surface dans les processus chimiques et électrochimiques (décapage, brillantage, anodisation, etc.).

Il existe des risques liés à la manipulation et au stockage de grandes et lourdes bobines de fil ainsi que de barres et de tiges.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**

· **Description:**

Métal sous forme solide

Alliage d'aluminium, de magnésium, de silicium, de fer, de manganèse, de zinc, de cuivre, de chrome, de titane, de zirconium, de vanadium en proportions variables selon EN 573 et l'Aluminium Association.

Valeurs limites [mg/m³]

Élément	CAS-Nr.	EINECS-Nr.	EU-Index	métal	fumée
Aluminium (Al)	7429-90-5	231-072-3	013-001-00-6	10	5
Magnesium (Mg)	7439-95-4	231-104-6	012-001-00-3		10
Silicium (Si)	7440-21-3	231-130-8		10	
Fer (Fe)	7439-89-6	231-096-4			5
Manganese (Mn)	7439-96-5	213-105-1		5	1
Zinc (Zn)	7440-90-5	231-175-3	030-001-00-1	5	5
Magnesiumoxide (MgO)	1309-48-4	215-171-9			
Aluminiumoxide (Al ₂ O ₃)	1344-28-1	215-691-6			
Cuivre (Cu)	7440-50-8	231-159-6			1
Chrom (Cr)	7440-47-3	231-157-5		0,5	
Zincoxide (ZnO)	1314-13-2	215-222-5			5
Titan (Ti)	7440-32-6	231-142-3			
Zirconium (Zr)	7440-67-7	231-176-9	040-001-00-3		5
Vanadium (V)	7440-62-2	231-171-1			0,05

· **Composants dangereux:**

CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3	aluminium	≥50-≤100%
CAS: 1309-48-4 EINECS: 215-171-9	oxyde de magnésium	0-3%
CAS: 7439-96-5 EINECS: 231-105-1	manganèse	0-3%
CAS: 7440-21-3 EINECS: 231-130-8	silicium	0-3%
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3	zinc	0-3%
CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5	oxyde de zinc	0-3%
Reg.nr.: 01-2119463881-32-XXXX	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 2)

CAS: 1344-28-1	oxyde d'aluminium	0-3%
EINECS: 215-691-6	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 7440-47-3	chrome	0-3%
EINECS: 231-157-5	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 7440-50-8	cuivre	0-3%
EINECS: 231-159-6	Aquatic Chronic 2, H411	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:** En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
- **Après inhalation:**
(fumée, poudre)
Aller à l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
En cas de brûlure par du métal chaud ou en fusion, refroidir la plaie et consulter un médecin.
Consulter un médecin en cas de coupure ou de blessure.
- **Après contact avec les yeux:**
Produits solides : En cas de blessure aux yeux, consultez un médecin.
Poudre, fumée, copeaux : en cas d'irritation, les yeux doivent être lavés abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, il convient de consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Recourir à un traitement médical.
Ne pas faire vomir.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
A l'état de livraison, le produit n'est pas inflammable.
Feu provoqué par la poudre et les copeaux :
Sable. Ne pas utiliser d'eau.
Agent d'extinction de classe D
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Eau
les agents extincteurs contenant des halogènes
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Empêchez la mise en suspension de particules lorsque vous voulez éteindre un feu de poudre.
Comme un feu de poudre d'aluminium peut être de longue durée, il faut s'assurer, après l'extinction, qu'il n'y a pas de feu caché. qu'il n'y ait pas de foyer d'incendie caché.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:**
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un appareil de protection respiratoire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 3)

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évitez tout contact avec le métal chaud. Évitez de respirer les vapeurs et les fumées produites par le traitement et la transformation des métaux.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez l'aluminium liquide de s'infiltrer dans les canalisations. Ne jetez pas de copeaux ou de poudre dans les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Métal fondu : attendre la solidification, puis retirer le métal.

Poudre et copeaux : ramasser les substances dispersées à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur antidéflagrant, sans libérer de poussière dans l'environnement.

Recueillir par moyen mécanique.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- Risque de brûlure : la couleur de l'aluminium chaud ne diffère pas de celle de l'aluminium froid ! Prenez des mesures pour éviter les accidents dus à l'augmentation de la température du métal.

- Risque de coupures : Tous les produits peuvent avoir des coins rigides ou tranchants et présentent donc un risque de coupure. Il est conseillé de porter des gants de protection.

- Risque spécifique aux barres, aux tiges métalliques et aux fils tréfilés : Il existe un risque de blessure au visage. Portez donc des lunettes de protection.

- Risque spécifique aux produits bobinés : Veillez à ce que le fil ne s'ouvre pas. Il y a un risque de blessure. Portez des lunettes et des gants de protection.

- Risque spécifique aux anneaux ou bobines empilés : il y a un risque d'éclatement dès que les bandes de maintien sont retirées. Évitez les coupures dues aux sangles de maintien. Il est recommandé de porter des gants et des lunettes de protection appropriés.

- Risque spécifique aux anneaux en fil métallique : Comme le noyau d'un anneau ou d'une bobine de fil peut être recouvert par l'emballage, il existe un risque de chute dans l'anneau lorsque l'on marche sur la marchandise.

- Risque spécifique au métal finement divisé : il existe un risque d'explosion et de blessure oculaire. Portez des lunettes de protection. Ne travaillez que dans des locaux secs et bien aérés.

Préventions des incendies et des explosions:

Sous sa forme solide (barres, morceaux, tiges de fil, fils tréfilés), le produit n'est pas inflammable et ne présente généralement pas de risque de formation de feu ou d'explosion.

La poudre d'aluminium peut exploser, notamment en raison de concentrations critiques dans des espaces et des halls fermés.

- Évitez les étincelles et empêchez l'accumulation de charges électrostatiques.

- Utilisez des appareils électroniques appropriés.

- Ne fumez pas.

- Enlevez les fines particules d'aluminium résultant de l'usinage et du travail des métaux (tournage, sciage, polissage, etc.) à l'aide d'un système de ventilation approprié (voir aussi la référence).

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 4)

- Empêchez la formation incontrôlée de particules, ainsi que leur dispersion.
- Veillez à ce que l'équipement et les locaux soient régulièrement nettoyés.
- Évitez le contact avec l'eau, l'humidité et les gaz réactifs.

L'aluminium finement dispersé peut produire de l'hydrogène au contact de l'humidité de l'air. Il y a un risque de risque d'explosion. Évitez donc la formation incontrôlée d'aluminium finement dispersé (poudre, copeaux, etc.) dans un espace clos sans ventilation ni dispositifs d'aspiration appropriés (coude de conduite d'aspiration, filtres, récipient d'aspiration, hotte de machine-outil).

L'utilisation de techniques appropriées pour l'élimination des poussières, qui réduisent la proportion de particules finement dispersées dans l'environnement à des concentrations non critiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Les produits cylindriques susceptibles de rouler (barres, anneaux, bagues en fil métallique et bobines de fil métallique) doivent être correctement sécurisés, par exemple à l'aide d'une cale ou de sangles de sécurité.

Les déchets d'aluminium doivent être stockés dans un endroit sec afin d'éviter toute explosion due à l'humidité lors de la refusion. Les poudres et les fines particules d'aluminium doivent être stockées dans un endroit/surface bien aéré et sec, à l'abri de la chaleur et de l'électricité statique. Ne les stockez pas à proximité immédiate de produits inflammables ou de milieux réactifs (par exemple des oxydants).

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

· **Température de stockage recommandée:** 5-30°C

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

7429-90-5 aluminium

VLEP Valeur à long terme: 5* 10** mg/m³
*pulvérulent **métal

1309-48-4 oxyde de magnésium

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

7439-96-5 manganèse

VLEP Valeur à long terme: 0,05* 0,20** mg/m³
*fraction alvéolaire **inhalable; en manganèse

7440-21-3 silicium

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

1314-13-2 oxyde de zinc

VLEP Valeur à long terme: 5* 10** mg/m³
*fumées **poussières

1344-28-1 oxyde d'aluminium

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

7440-47-3 chrome

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³
en Cr

7440-50-8 cuivre

VLEP Valeur momentanée: 2** mg/m³
Valeur à long terme: 0,2* 1** mg/m³
*fumées **poussières, en Cu

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 5)

· **DNEL**

1314-13-2 oxyde de zinc

Oral DNEL long term 0,83 mg/kg bw/day (Consumer)

Dermique DNEL long term 83 mg/kg bw/day (Consumer)
83 mg/kg bw/day (worker)

Inhalatoire DNEL long term 2,5 mg/m³ (Consumer)
5 mg/m³ (worker)

· **PNEC**

1314-13-2 oxyde de zinc

PNEC Fresh Water 0,0206 mg/l (fresh water)

PNEC Marine Water 0,0061 mg/l (marine water)

PNEC Soil 35,6 mg/kg (soil)

PNEC Sediment 117,8 mg/kg (fresh water)
56,5 mg/kg (marine water)

PNEC (Kläranlage) 0,1 mg/l (klä)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Protection respiratoire:** Protection respiratoire et aspiration en cas de formation d'aérosols ou de brouillard.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Porter des gants de protection contre les risques mécaniques selon EN 388.

Gants résistant à la chaleur

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection

Utilisez une protection oculaire appropriée (lunettes de protection, visière, etc.) dans les situations suivantes :

- à proximité et lors de la manipulation de métal en fusion.
- lors de la manipulation de fil, de barres de fil métallique et de tiges.
- lors de la manipulation de poudre d'aluminium
- pendant tout travail produisant de fines particules d'aluminium (p. ex. épluchage, sciage, perçage, polissage, etc.).
- pendant tout travail qui génère des vapeurs d'aluminium (p. ex. fusion, soudage, etc.).
- lors du soudage de produits en aluminium.
- lors de la manipulation de bandes d'emballage.

· **Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 6)

Les travaux de soudure, et en particulier la manipulation de métal liquide, nécessitent des vêtements de sécurité adaptés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique	Solide
· Couleur:	gris métallique
· Odeur:	Inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	543-660 °C
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	2.300 °C
· Inflammabilité	Le mélange peut prendre feu ou être enflammé.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Température d'auto-inflammation	400 °C (7429-90-5 aluminium en poudre (pyrophorique))
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non applicable.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non applicable.
· Dynamique:	Non applicable.
· Solubilité	
· l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	2,5-2,9 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Caractéristiques des particules	
Voir point 3.	

9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Substance solide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 7)

· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
 Un contact avec l'eau provoque la libération de gaz combustibles.
- **10.4 Conditions à éviter**
 Accumulation de poudre et de poussière.L'aluminium massif est en grande partie stable. En revanche, les fines particules d'aluminium peuvent être très réactives.
- **10.5 Matières incompatibles:**
 Pour l'aluminium fondu et l'aluminium finement divisé : eau, acides minéraux, produits halogénés,bromures, iodures, sulfates, nitrates d'ammonium et leurs composés.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucun, lors d'une utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
 - **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- 7439-89-6 fer**
 Oral LD-50 30 mg/kg (rat)
- 7439-96-5 manganèse**
 Oral LD-50 9.000 mg/kg (rat)
- 7440-21-3 silicium**
 Oral LD-50 3.160 mg/kg (rat)
- 1314-13-2 oxyde de zinc**
 Oral LD-50 7.950 mg/kg (mau)
 >15.000 mg/kg (rat)
- Inhalatoire LC-50/4 h >5,7 mg/l (rat)
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
 Des irritations cutanées ne sont pas à craindre. Toutefois, en cas d'hypersensibilité à un ou plusieurs ingrédients, des irritations ne sont pas à exclure.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
 En raison de la composition du produit, une légère irritation des yeux n'est pas à exclure. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 8)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
La poudre et la poussière d'aluminium n'ont qu'un faible impact sur les poumons et sont inoffensives et inoffensives pour l'organisme si les valeurs maximales autorisées sont respectées.
Les vapeurs ou les fumées produites lors de la fusion ou du soudage ne présentent qu'un faible risque pour la santé tant que les règles et procédures spécifiques à ces processus de transformation sont respectées (voir également BGR 220).
Les fumées de soudage sont classées par le CIRC comme potentiellement cancérigènes pour l'homme (groupe 2B).
- **11.2 Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**
Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**
1314-13-2 oxyde de zinc
EC-50 / IC-50 0,413 mg/l (Daphnia magna)
0,136 mg/l (Selenastrum capricornutum)
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol**
L'aluminium ne se déplace pas librement tant qu'il n'est pas en contact avec un environnement humide dont le pH est inférieur à 5,5 ou supérieur à 8,5.en contact avec l'eau.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Valeur DCO:** n'est disponible
- **Valeur DBO5:** n'est disponible
- **Indications générales:** En général non polluant

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**· 13.1 Méthodes de traitement des déchets****· Catalogue européen des déchets**

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

12 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES

12 01 00 déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques

12 01 04 fines et poussières de métaux non ferreux

12 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES

12 01 00 déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques

12 01 13 déchets de soudure

· Emballages non nettoyés:**· Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification****· ADR, IMDG, IATA** néant**· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****· ADR** néant**· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport****· ADR, IATA****· Classe** -Un**· Étiquette** -Un**· Label** -Un**· 14.4 Groupe d'emballage****· ADR, IMDG, IATA** néant**· 14.5 Dangers pour l'environnement** Non applicable.**· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.**· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.**· "Règlement type" de l'ONU:** néant**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**· Pictogrammes de danger** néant**· Mention d'avertissement** néant**· Mentions de danger** néant

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.07.2023

Numéro de version 1

Révision: 25.07.2023

Nom du produit: Aluminium & Legierungen

(suite de la page 10)

- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**
Aucun des composants n'est compris.
- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**
7429-90-5 aluminium
- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**
Aucun des composants n'est compris.
- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**
Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:** Non polluant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Contact:**
Mr. Robert Lahnsteiner
Tel: +49 9951 69059-0
E-mail: Robert.Lahnsteiner@migal.co
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2